



## ORDRE DU JOUR

### Conseil municipal - Séance du Jeudi 24 mai 2018 à 20 heures 30

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès Verbal du Conseil municipal du 22 mars 2018 – Adoption

#### Finances :

- D2018/034 - Modification de l'affectation du résultat de 2017-Budget principal.
- D2018/035 - Institution de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- D2018/036 - US Handball – subvention exceptionnelle 2018.

#### Administration générale:

- D2018/037 - Désignation d'un délégué à la protection des données mutualisées – Syndicat Mixte Gironde Numérique.
- D2018/038 - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'année 2017.

#### Jeunesse:

- D2018/039 - Adoption de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental et la commune de Mios. CAP 33 - Année 2018 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de souscrire ladite convention.
- D2018/040 - Avenant n°3 à la convention avec le CCE Air France portant location du site Air Pins.

#### Ressources humaines :

- D2018/041 - Création de poste.
- D2018/042 - Règlement de formation des agents de la commune et du CCAS.
- D2018/043 - Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique, maintien du paritarisme numérique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements.
- D2018/044 - Fixation du nombre de représentants du personnel au CHSCT, maintien du paritarisme numérique et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

#### Culture:

- D2018/045 - Fixation de tarifications pour un événement culturel.
- D2018/046 - Réaménagement intérieur de la médiathèque – Demande de subvention dans le cadre du « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques (2017-2023) » du Conseil départemental de la Gironde.

#### Aménagement de la ville:

- D2018/047 - Programme voirie 2018 – Autorisation de lancement et demande de subvention au titre du FDAVC.
- D2018/048 - Aménagement cyclable rue de Ganadure – programme des travaux et demande de subvention.
- D2018/049 - Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) – Gratuité du stationnement